

TERMINOLOGIE BRETONNE ET NORME : DE L'EMPRUNT A LA NEOLOGIE in *Parlons du breton*, Editions Ouest-France, Rennes, 2001, pp. 173-179

La recherche d'une norme pour la forme écrite du breton n'a pas généré de controverse en matière de codification grammaticale. Les grammaires disponibles proposent les mêmes bases de standardisation et une tolérance dans la variation dialectale (pour le breton de Vannes en particulier) suffit à aplanir les quelques difficultés morphosyntaxiques existantes.

Il n'en va pas exactement de même en matière de vocabulaire. Les lexicographes ont fait des choix directifs qui privilégient les uns la tradition orale du breton, les autres sa production écrite. La terminologie, en particulier, de part sa fonction normative est au centre de discussions où la passion l'emporte parfois sur la rigueur et le bon-sens.

Afin de cerner les éléments du débat, il convient d'abord de replacer la question dans la perspective de l'histoire du breton. Il faut aussi noter que la démarche terminologique se situe, de fait, dans un contexte idéologique plus ou moins déterminant. Enfin, il s'agit de se demander si les enjeux réels pour la langue sont toujours abordés avec réalisme au regard de la situation sociolinguistique ?

Lexique et norme littéraire

Le breton est une langue dont le lexique fondamental est majoritairement d'origine celtique, mais c'est aussi une langue qui, comme beaucoup, a procédé largement à l'emprunt. Le breton est aujourd'hui, comme l'anglais et le basque, une langue non-romane dans laquelle la part de vocabulaire d'origine latine représente une proportion considérable.

Au haut Moyen Age, la langue que l'on appelle vieux-breton, compose des néologismes à partir de ses propres racines mais une construction comme *doguonimeriticaith*, arithmétique (1), montre déjà une hybridation lexicale à l'intérieur même du mot : préfixes et suffixes bretons (*de-*, *gou-*, *-idigezh* actuels), racine latine (*numerus*). Le vieux-breton emprunte directement au latin non seulement dans les *scriptoria* des monastères du haut Moyen Age mais aussi dans la vie courante. Des mots usuels comme *taol* (*table*), *kador* (*chaise*), *pont* (*pont*) ou *niver* (*nombre*, vu plus haut) ont été adoptés à cette époque. C'est d'ailleurs aussi sur la base des graphèmes disponibles en latin que se fixe la graphie du vieux-breton.

A partir de la seconde moitié du Moyen-Age, le breton intègre des mots français, par l'intermédiaire du dialecte roman de Haute-Bretagne pour le vocabulaire familier et technique et par l'entremise de l'administration ducal et de l'Eglise pour le vocabulaire plus abstrait. La littérature en moyen-breton qui imposait un système de versification complexe (rimes internes) a aussi, par ses exigences lexicales, contribué à populariser des mots étrangers. L'emprunt de *Roched* (*chemise*), *diviz* (*conversation*), *akuit* (*habile*), *erruout* (*arriver*), par exemple, datent de cette époque (2). Le Catholicon, premier dictionnaire breton, imprimé en 1499, permet de se faire une idée du standard de l'époque en matière de lexique comme en matière de graphie : y apparaît une langue dont le lexique est déjà fortement romanisé (3).

La période pré-moderne voit le rôle prédominant de l'Eglise renforcé. La production écrite de cette époque est constituée presque exclusivement d'ouvrages de *reflexionou profitabl*, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Charles Le Bris (4), qu'il est inutile de traduire tant la similitude avec l'archétype français est évidente. Cette littérature d'inspiration religieuse, comme les diverses versions du *Buhez ar sent* (5), la vie des saints, ont connu une diffusion importante. Nul doute que cette langue de clercs, parfois piêtres traducteurs, a renforcé le phénomène d'hybridation importante du lexique de la langue bretonne.

Au début du XIXe siècle, les travaux du lexicographe et grammairien Le Gonidec (6) fixent une nouvelle norme au breton écrit, en rupture avec la tradition écrite antérieure. Le

Gonidec établit les bases d'une orthographe plus rationnelle qui n'est plus un simple décalque de celle du français. La graphie devient ainsi plus "phonologique" dirait-on aujourd'hui. Le Gonidec expurge aussi le lexique des mots français qu'il juge inutiles, ceci sans concession à la pratique orale de la langue. Des mots comme *abominabl*, *choaz* (*choisir*), *inosant* (*idiot...*) ou *refuz* (*refuser*) ont été écartés du dictionnaire. Un "brezhoneg glan" (breton pur, "saint") s'oppose dès lors en quelque sorte au "brezhoneg beleg" (breton de curé) de la période précédente.

Au début du XXe siècle, en matière de création, les principes proposés par Le Gonidec sont, dans l'ensemble, admis par tous les auteurs (bien qu'imparfaitement dans le dialecte vannetais qui s'est doté d'une norme orthographique propre fixée au XVIIIe siècle), après que des dictionnaires comme ceux de Troude (7) ou une production écrite à vocation populaire aient quelque peu recentré les standards, breton K.L.T. (8) et breton de Vannes, sur des bases plus proches de la langue orale.

L'entre-deux-guerres est marqué par l'apparition du mouvement littéraire Gwalarn qui tente en littérature ce que Ar Seiz Breur expérimente en matière artistique : créer une littérature moderne en breton. La norme de Gwalarn s'inspire, toujours dans la tradition puriste, des travaux lexicaux de François Vallée fortement influencés par Meven Mordiern pour la néologie (9). Elle doit aussi beaucoup aux compétences d'écrivains de diverses origines dialectales qui vont mettre en commun leur savoir lexical et commencer à élaborer une norme supra-dialectale que l'unification orthographique (tentée en 1936, puis reprise en 1941 dans un contexte problématique) pérennise en quelque sorte.

Des antagonismes orthographiques vont masquer, après la guerre, la relative unité des standards écrits : les principes de base de la réforme de Le Gonidec ne sont pas remis en question et la voie ouverte par Gwalarn est poursuivie en matière de création littéraire. Des tendances concurrentes sont cependant perceptibles au plan lexical ou stylistique. Elles font cohabiter les tenants d'un breton expurgé, voire receltisé, avec ceux qui sont plus favorables à une expression plus populaire, voire plus dialectale. Les nouveaux lieux de socialisation du breton, les médias ou les écoles bilingues vont ainsi être confrontés à la question d'une norme terminologique qui doit s'élaborer dans une conjoncture fluctuante.

Néologie populaire et lexicologie appliquée

De tous temps, dans le domaine technique, le breton s'est - c'est un lieu commun de le dire - doté des nouveaux vocables dont il avait besoin. Il a procédé abondamment à l'emprunt, comme nous venons de le préciser, en particulier dans le domaine abstrait : *beli* (*autorité*, "*baillie*"), *kondision*, *sivil*... En matière de technologie, la création à partir de racines celtiques a été plus soutenue. Ces constructions ont été réalisées par composition, comme dans *karr-nij* (*voiture* + radical du verbe *voler* = *avion*), ou par suffixation comme dans *haderez* (*semoir*, du nom *had*, *semence*). En outre, le phénomène de bretonnisation morphologique des emprunts est courant, comme dans *sigaretenn* (*cigarette*), par exemple. Cependant, dans la seconde moitié du XXe siècle, la langue a perdu, dans son expression populaire, une bonne part de sa capacité d'assimilation des lexèmes importés comme sa faculté de néologie.

En parallèle à la langue parlée, la langue écrite a élaboré des néologismes. Dès le XVIIIe siècle, Grégoire de Rostrenen (10) s'inspire de la nomenclature galloise pour rendre en breton les catégories de mots (*anv-gwan* = *adjectif*...). Si ces formules ont perduré dans la langue, c'est que leur mode de construction à partir d'éléments identifiables rendait possible leur compréhension.

Lorsqu'une presse populaire se développe à partir du dernier tiers du XIXe siècle (*Feiz ha Breiz* puis, plus tard, *Dihunamb*, *Kroaz ar Vretoned*, *Ar Bobl*...), des néologismes apparaissent aussi au hasard de l'inspiration des auteurs. Le bon entendement par le lectorat

fixe des limites à ces innovations philologiques qui restent donc assez rares et sont dans l'esprit de la néologie populaire.

Dans la période de l'entre deux guerres, avec l'"école de Gwalarn" s'entreprend un travail néologique concerté. Tout comme il s'agit de doter la langue bretonne d'une littérature digne de ce nom, l'on investit des champs intellectuels que le breton, langue exclue du domaine scolaire, n'avait jamais explorés. Meven Mordiern (alias René Le Roux) publie *Istor ar Bed* (l'histoire du monde) en six volumes à partir de 1929 (11). C. L. Kerjean (alias Célestin Lainé) réalise un *Mentoniez* (géométrie) en 1934 (12).

Ces ouvrages ne répondent pas à un besoin d'utilisation pratique, pas plus qu'ils n'ont fait avancer la connaissance scientifique. Ils ont servi, au mieux, à prouver aux détracteurs du breton que cette langue peut aussi tout dire. Cette preuve rapportée prend à l'époque, contexte idéologique ultra-nationaliste oblige, une forme très puriste qu'une tendance du mouvement bretonnant a depuis cultivé.

A la même époque, 1932, l'Office Central de Landerneau publiait *Kenteliou war al labour-douar* (cours d'agriculture), de Y. Levot-Bécot (13), à destination des agriculteurs. La langue qui y est employée, bien que soignée, intègre des mots techniques français. Il s'agit ici d'un ouvrage de vulgarisation destiné à un public réel et, par le fait même, écrit dans une langue accessible.

Ce parallèle préfigure la dichotomie néologique bretonne qui n'a cessé depuis de voir une langue réinventée s'éloigner de la pratique réelle, une néologie receltisée se déconnecter d'un usage pragmatique.

Contextes et nouveaux lieux de création néologique

Rappelons que pendant les premières décades de l'après seconde guerre mondiale, et malgré la loi Deixonne, l'école continue à ignorer le breton même si elle ne pratique plus de politique coercitive envers la langue. Et pour cause ! Les parents ont, d'une manière généralisée sur toute la Basse-Bretagne, cessé de transmettre le breton à leurs enfants.

A contre courant de cette évolution, un réseau de familles, héritier de Gwalarn et du "second *Emsav*" (mouvement breton de l'entre-deux-guerres), apprend la langue bretonne à ses enfants. Cet "Emsav bretonnant" est très marginalisé et son influence est quelque peu hypothéquée par l'image compromettante que la conscience collective a gardé des "Breiz Atao" (14), mais une sorte de "micro-société bretonnante lettrée" se constitue de la sorte. Elle a joué un rôle charnière dans la transmission de la tradition écrite du breton.

Afin d'apporter un complément de formation en breton élaboré à cette génération de bretonnants militants une association nommée SADED (Strollad an Deskadurezh Eil Derezh - Groupement de l'Enseignement du Second Degré) est créée en 1963. L'association propose, par correspondance, dans différentes matières, des cours du niveau du baccalauréat. Après un certain essor dans la dynamique de la renaissance culturelle des années 68, le mouvement périclité quelques années plus tard. Dans les années 90, l'essor des filières bilingues semble avoir eu pour effet de réactiver le travail terminologique de cette école, dans le domaine de la publication notamment : éditions Preder.

La démarche néologique de SADED s'inscrit dans la perspective puriste. Elle privilégie les racines celtiques aux dépens des emprunts. Les néologismes créés par SADED ont réintégré au breton moderne des racines et préfixes vieux-bretons conformément aux recommandations de Goulven Pennaod (alias Georges Pinault) (15) : *bon* (= *diaz*, base), *azon* (= *arouezenn*, caractéristique)... Des emprunts directs au gallois ont aussi été effectués : *arver* (= *implij*, emploi), *gwezh* (= *labour*, travail). La langue receltisée élaborée de la sorte, le "brezhoneg arnevez" (breton "surnouveau", moderne) s'inscrit à contre-courant de l'histoire du breton de tradition orale. Elle se démarque aussi, en renouvelant même les termes usuels, de

la forme ordinaire du standard littéraire. L'intention, est sans doute de susciter l'émergence de nouveaux concepts à partir des créations néologiques. Elle aboutit en fait à l'élaboration d'une langue nouvelle : "krouiñ ur yezh diwar un draoniennad eskern" (créer une langue à partir d'une vallée d'ossements) pour reprendre les mots de Gi Etienne (16). Il n'y a qu'un nombre très restreint de personnes capables de parler ce néo-celtique dans le cadre d'un usage oral réel *in situ*.

A l'opposé, les écoles bilingues sont aujourd'hui des lieux où la terminologie bretonne est confrontée à une pratique réelle, où la création néologique correspond à des besoins pédagogiques. L'enseignement de tout ou partie des matières scolaires en breton a demandé une mobilisation intellectuelle importante en vue de l'élaboration d'outils scolaires.

Diwan a, dans ce domaine, fait figure de pionnier. Dès 1985, bien avant l'ouverture du premier collège, des groupes de travail ont été mis en place en vue de la création d'un cursus secondaire. Une commission de terminologie, Kreizenn ar Geriaouiñ, a accompagné le projet.

La démarche de Diwan en matière de terminologie a été pragmatique. Des spécialistes disciplinaires ont travaillé de concert avec les enseignants. Les choix néologiques se sont inspirés de ce qui a été accompli pour d'autres langues minorisées comme le gallois ou le basque. Les lexèmes internationaux ont été mis systématiquement à contribution, comme l'envisageait déjà Roparz Hemon (alias Louis Némo), l'ancien directeur de Gwalarn (17) : *matematik, algoritm, globulenn, kristalografiezh...* La similitude au français des mots empruntés n'a pas été un critère de mise à l'écart et ceci d'autant moins que certains de ces vocables sont attestés depuis le moyen-breton (18) : *statud* (statut), *efed* (effet)... Enfin, lorsque la nécessité de forger un nouveau terme s'est imposée, les travaux antérieurs ont été pris en considération ainsi que les ressources du breton contemporain oral aujourd'hui bien inventoriées, par Francis Favereau notamment (19). Ce sont celles-ci que l'on a privilégiées : *avel-genwerzh* (alizé), *lezenn diazez* (constitution)...

De tels choix pragmatiques se sont imposés du fait de la responsabilité réelle que devaient assumer les acteurs de l'entreprise : assurer l'avenir scolaire d'une promotion d'enfants et établir un système cohérent qui pérennise la pédagogie par immersion en breton. On ne pouvait dans ce cadre s'autoriser beaucoup de fantaisies lexicales.

Cette approche de la terminologie bretonne, en rupture par rapport à la tradition puriste, s'explique aussi en raison du renouvellement des générations militantes. Si la création de Diwan, puis des filières bilingues, se fait encore dans le cadre d'une démarche alternative, la génération qui porte les projets n'est pas née dans la filiation directe du mouvement breton issues de la "micro-société" nationaliste de l'après guerre.

Les deux démarches néologiques rapportées montrent que les difficultés auxquelles se heurte la normalisation terminologique en breton ne sont pas strictement d'ordre linguistique ou méthodologique. Le breton doit, d'une part, s'adapter à une demande normative sans précédent. Il doit, d'autre part, parvenir à réduire l'antagonisme qui s'est installé, de fait, entre deux traditions qui ont divergé : celle de la langue orale qui a vécu en symbiose avec le français et celle de la langue écrite qui s'est établie partiellement en se démarquant lexicalement du français, selon la loi de la différenciation maximale. Nul doute que la prise en compte d'une manière institutionnelle de ces questions permettra de les aborder dans un contexte moins passionné.

Lukian KERGOAT
Université de Rennes 2
Le 7 mai 2001

- (1) Léon FLEURIOT *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, Paris, Klincksieck, 1964, p. 147.
- (2) J. R. F. PIETTE *French loanwords in Middle Breton*, Cardiff, University of Wales Press, 1973.
- (3) Christian-J. GUYONVARCH *Dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne*, Rennes, Ogam, 1973, p. 36.
- (4) An Aotrou BRIZ *Reflexionou profitabl var ar finveziou diveza eus an den...*, rééd., Qemper, Blot, 1847 (orig. 1719).
- (5) An Aotrou MARIGO *Buez ar zent gant reflexionou spirituel*, rééd., Brest, Lefournier, 1861 (orig. *Buez ar Saent*, 1752).
- (6) J.F.M.M.A. LE GONIDEC *Dictionnaire Celto-Breton ou Breton-Français*, Angoulême, Tremeau, 1821.
- J.F.M.M.A. LEGONIDEC *Grammaire celto-bretonne*, Paris, Rougeron, 1807.
- (7) A.-E. TROUDE *Nouveau dictionnaire pratique français-breton du dialecte de Léon*, Brest, Lefournier, 1869.
- A.-E. TROUDE *Nouveau dictionnaire pratique breton-français du dialecte de Léon*, Brest, Lefournier, 1876.
- (8) pour Kerne-Leon-Treger (Cornouaille, Léon, Trégor).
- (9) F. VALLEE *Grand dictionnaire français-breton*, Rennes, Imprimerie Commerciale de Bretagne, 1931.
- (10) Grégoire de ROSTRENEN *Dictionnaire français-celtique ou français-breton*, Rennes, Vatar, 1732.
- (11) Brest, Gwalarn, 1929-1938.
- (12) Brest, Gwalarn, 1934.
- (13) Landerne, "Office Central", 1932.
- (14) surnom des membres du Parti National Breton par référence au titre de leur journal d'avant-guerre.
- (15) Goulven PENNAOD *Splet an henvrezhoneg evit ar yezh arnevez* (utilité du vieux-breton pour la langue moderne), Preder, 1976.
- (16) G.E. Preder, Lavar 11, 1998, p. 403.
- (17) Roparz HEMON *Gerioù etrevroadel* (mots internationaux) in *Hor Yezh* 12, 1957.
- (18) Voir Roparz HEMON *Geriadur istorel ar brezhoneg Dictionnaire historique du breton*, La Baule, Al Liamm, 1958 (t. 1) ; Preder Kerzu 1959... (t. 2... et réédition).
- (19) Francis FAVEREAU *Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1992.